ESSAI

No. 74.

SUR LES OBJETS DE TOILETTE

QUI PEUVENT NUIRE A LA SANTÉ;

Présenté et soutenu à la Faculté de Médecine de Paris, le 24 juin 1813,

PAR JEAN-BAPTISTE MÈGE, né à Saint-Amand-Talende,

Département du Puy-de-Dôme;

Membre de la Société d'Instruction médicale; Elève des Hospices civils et de l'Ecole pratique de Paris; ex-Prosecteur d'anatomie.

Quæramus quid optimum, non quid usitatissimum.
SENECA, *de vitâ beatâ.*

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.° 13.

1813.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

A

MONSIEUR PALLET,

NOTAIRE ET MAIRE

de la ville de Saint-Amand Talende.

Témoignage public de gratitude et d'amitié.

J. B. MÈGE.

AVANT-PROPOS.

Pour mettre de l'ordre dans l'exposition des matières, j'ai cru devoir diviser cette thèse en dix paragraphes ; le premier est consacré à l'introduction, dans laquelle je me permets des généralités sur les mœurs, comme ayant un rapport direct à mon sujet ; dans le second, je parle des cosmétiques de la peau en général ; dans le troisième, des bains, des frictions, des onctions ; dans le quatrième, il s'agit des cheveux ; dans le cinquième, des lunettes ; le sixième traite des odeurs ; le septième concerne les dents et l'haleine ; dans le huitième, je considère les fards ; dans le neuvième, les vêtemens ; le dixième enfin comprend quelques propositions générales sur l'entretien de la beauté.

Si le temps et mes connaissances me l'eussent permis, j'aurais desiré donner à mon travail un

plus grand développement et l'orner d'un style digne du sujet. J'ose espérer néanmoins que la bienveillance des Professeurs célèbres de cette Faculté aura égard au motif qui m'engage à écrire sans en avoir l'habtiude. Puisse ce faible essai, en attestant mes efforts, trouver grâce devant mes juges!

ESSAI

SUR LES OBJETS DE TOILETTE

QUI PEUVENT NUIRE A LA SANTÉ.

§. I. *Introduction.*

La civilisation des peuples, les mœurs des nations, utiles en général, font le malheur de l'homme qui, imbu de fausses maximes, se précipite dans le torrent des futilités de son siècle !... La mollesse, l'oisiveté ont pour lui des charmes : il s'y livre avec une sorte de plaisir; mais bientôt ses passions augmentent, deviennent déréglées, et l'entraînent dans des plaisirs effrénés; dès-lors ses fonctions naturelles perdent de leur énergie, son économie se détériore; enfin se développent les cruelles maladies qui doivent, mais trop tard, mettre fin à la frêle existence de cette infortunée victime de lui-même !... La mélancolie, l'hypochondrie, les affections érotiques, la stérilité, l'épilepsie, les rhumatismes, la goutte, etc., etc., ne sont que trop souvent les suites funestes d'une vie molle et oisive... Les préceptes et les usages de l'ancienne Grèce étaient bien plus conformes aux lois de la nature. Les hommes du temps de Lycurgue, ceux de la république romaine, livrés à des occupations utiles, à des exercices qui leur assuraient un tempérament robuste, coulaient des jours sereins, et trouvaient le bonheur où nos modernes efféminés succomberaient infailliblement. *Hippocrate* nous dit que les femmes n'étaient attaquées de la goutte qu'après la cessation des menstrues : *Galien* et Sénèque rapportent que, si

celles de leur temps démentent l'aphorisme du père de la médecine, cela vient de l'intempérance et du luxe. L'amour du travail était chez ces peuples une des vertus les plus révérées. Homère nous en offre des exemples frappans en nous faisant l'éloge d'Hélène, de Calypso et de Pénélope, qui se sont distinguées par leur industrie domestique. Ovide nous peint Lucrèce ne dédaignant pas composer une *lacerne*, sorte de vêtement pour son mari : l'histoire sacrée nous en dit autant pour l'épouse forte de Salomon. Théocrite, Térence, Virgile, etc., confirment ces opinions... La quenouille et le fuseau que portaient au côté les dames romaines lorsqu'elles allaient au banquet nuptial, étaient le symbole du travail. La succession des temps pervertit tout dans Rome ; les mœurs simples et douces se transformèrent en usages aussi ridicules que pernicieux à la santé. La fameuse Aspasie, la superbe Cléopatre donnèrent l'impulsion au luxe. Auguste et Antoine paraissent, et déjà la corruption se glisse dans le cœur des habitans de Rome, s'étend comme par irradiation de cette capitale dans tout le monde connu, et devient l'origine d'une foule de maladies jusque-là ignorées. C'est alors que la défiance, la ruse, la supercherie, agitèrent le plus les esprits, et qu'on vit paraître sur la scène tous les attirails de la toilette, compagnons de l'imposture. Le Levant ne produisit point assez de parfums : l'art pharmaceutique, celui du parfumeur furent mis à contribution. Une multitude de gens des deux sexes se livrèrent à de vils emplois pour servir les caprices du luxe ; et les excès toujours croissant en ce genre contribuèrent à la décadence des Romains.

Tous les peuples, à la vérité, même les plus anciens, au rapport de l'histoire, ont fait usage de cosmétiques, qu'ils ont employés à leur manière et d'après l'idée qu'ils avaient de la beauté ; mais leurs pratiques n'avaient rien de dangereux ; elles ne contrariaient point les règles hygiéniques, dont l'expérience et le bon sens rendaient nos pères les stricts observateurs... Les bains, les frictions, les onctions, les choses nécessaires au soin de la chevelure, à celui de

la bouche, indispensables au maintien de la santé, étaient leurs cosmétiques.

Mais dès que l'homme, ami de l'erreur, a cru avoir pénétré les mystères de la nature, il a trouvé des imperfections là où tout est nécessairement observé et sagement coordonné. Sous ce rapport, il est devenu lui-même l'objet de ses plus grandes sollicitudes. Il a eu l'idée de beauté, s'en est formé une d'après ses sentimens, ses goûts ou ses caprices; et pour se rapprocher de ce type idéal et variable, il s'est couvert de vêtemens pompeux et magnifiques; il s'est mis du rouge et s'est infecté de parfums. Le beau absolu, d'après *Bichat*, résulte d'une juste proportion entre toutes les parties d'un individu. La beauté conventionnelle, bien différente, peut être définie un tout qui plaît à nos sens. Et comme les objets ne font pas la même impression sur tous les individus, que chacun est affecté, sent et juge à sa manière, il s'ensuit que personne ne doit avoir la même idée du beau : c'est ce que nous prouvent les goûts différens des peuples, et des hommes en particulier.

Il est néanmoins un modèle de beauté qui plaît assez généralement; les Européens semblent l'avoir façonné d'après l'Apollon du Belvédère et la Vénus de Médicis, qui servent de type de comparaison.

Qu'on ne croie pas cependant que j'aie la vaine prétention de déroger aux droits de la beauté. Son empire est trop bien affermi; elle seule peut soumettre le plus farouche conquérant, dérider le front du misanthrope, et régner en souveraine sur ses adorateurs; mais je voudrais m'efforcer de démontrer l'inutilité d'un vain étalage, et les dangers d'un excès de coquetterie. En effet, qu'on me permette de le dire en passant, un pompeux appareil ne plaît jamais; les grâces sont éclipsées par une surcharge d'objets éblouissans; la simplicité et le bon goût devraient seuls présider à la toilette. Les femmes qui, sous le rapport de la beauté, semblent être peu favorisées de la nature, ne peuvent non plus, sans blesser les convenances et sans s'exposer à de sévères critiques, déguiser par les cos-

métiques leurs prétendus défauts. L'art le plus raffiné, les applications les plus heureuses ne les font souvent que mieux ressortir, surtout lorsque la constitution commence à en éprouver les atteintes.

« Cherche à suivre en tout point la sage tempérance,
« Un corps robuste et sain en est la récompense ».

Mais entrons en matière, et occupons-nous en particulier de l'influence de la plupart des objets de toilette pour en mieux faire connaître les funestes effets.

§. II. *Cosmétiques de la peau.*

On ne peut, avec indifférence pour le sexe féminin, considérer les mauvaises pratiques qui ont été mises en usage pour embellir la peau. L'art de polir et de blanchir le visage est aussi riche en moyens que fécond en découvertes. Les spiritueux aromatiques les plus forts, les acides les plus concentrés, les sels ou les oxydes les plus corrosifs ont souvent été employés à cet effet.

Quelques femmes, rares à la vérité, sont encore assez meurtrières d'elle-mêmes pour se traiter ainsi, et pour étendre ces procédés à toute la surface du corps. Elles se frottent la peau avec l'oxyde de bismuth (blanc de fard), l'oxyde demi-vitreux de plomb (litharge), le carbonate de plomb (céruse); les alcalis, les terres calcaires, etc., et ne craignent point de se faire de fréquentes lotions avec plusieurs espèces d'aromates, de résines, de baumes plus ou moins irritans, et dissous dans l'esprit-de-vin, plus énergique encore. Les gants glacés, les mouchoirs de Vénus faits avec de la toile imprégnés d'alun, de céruse, et de gomme adragant, sont en usage chez quelques Italiennes.

Toutes ces substances attaquent plus ou moins énergiquement les propriétés vitales du tissu cutané; elles commencent par en augmenter la sensibilité, par produire souvent des eruptions dartreuses ou miliaires, et finissent toujours par affaiblir considéra-

blement cette sensibilité d'abord exaltée. Bientôt les capillaires perdent leur énergie; le sang y circule à peine; la peau blanchit, mais elle se crispe, ses pores se resserrent; les exhalans ne remplissent plus leurs fonctions, et la transpiration se trouve de beaucoup diminuée. L'humeur perspiratoire qui devait être rejetée se porte à l'intérieur, détermine quelquefois l'engorgement de plusieurs organes, produit l'inflammation des membranes séreuses et muqueuses, d'où peut résulter des diarrhées, des dysenteries, des hydropisies, des toux, des catarrhes suffocans, des phthisies.

L'usage abusif de l'eau de Cologne, souvent falsifiée, est toujours dangereux, bien que cette liqueur soit conforme à sa recette; on peut en dire autant pour le lait virginal, qui n'est autre chose que de l'acétate de plomb ou de la teinture de benjoin, précipités par l'eau, qui prend alors un aspect laiteux. Plusieurs femmes, pour parvenir au même but, usent de moyens plus doux, mais presque aussi dangereux : elles se mettent mollement dans des bains mucilagineux et adoucissans; dans ceux de lait, par exemple, à l'imitation de la célèbre Poppée, qui faisait nourrir cinq cents ânesses pour entretenir de lait les bains où elle puisait ses plus grandes incommodités. Au sortir de ces bains, les femmes se gardent bien de jouir de l'influence de la lumière; elles s'enferment dans des endroits obscurs, souvent humides, ne font aucun exercice, usent d'une nourriture peu abondante, végétale, laiteuse ou acescente, ce qui tend encore à les affaiblir et à les jeter dans des cachexies. La graisse s'accumule par défaut d'énergie; il y a bouffissure, flaccidité générale; embonpoint quelquefois excessif, d'autres fois maigreur par inertie ou par l'usage des acides. Enfin elles deviennent la proie de la terrible cohorte des maladies nerveuses.

Je crois devoir prévenir sur les moyens dangereux que l'on a conseillés dans les cas suivans :

Si mulierum sinus pudoris sit nimiùm dilatatus ; quod accidit

tùm propter partum, tùm propter frequentes coitus, debent mulieres tunc uti sequentibus remediis. (ARDEKERE, vol. 1, p. 193.)

Tous les prétendus remèdes mis à la suite de cet écrit ont pour base la noix de galle, la grenade, l'alun et plusieurs acides végétaux et minéraux, dont l'astringence et la stypticité crispent instantanément les vaisseaux, resserrent les parties, qui ne tardent point à s'enflammer ou à tomber dans une grande flaccidité. Elles perdent pour toujours leur ressort, et laissent des preuves convaincantes, comme le dit Fontenelle, que l'amour a passé par-là.

Les femmes doivent surtout être circonspectes sur les moyens de propreté qu'elles emploient à l'époque périodique. L'eau fraîche est dangereuse; elle peut supprimer l'écoulement et donner lieu à des accidens graves.

Toute composition mystérieuse que le charlatanisme prône au préjudice de la santé devrait être exclue des cabinets de toilette. Les dames qui veulent se déterger la peau, et se donner un peu plus de blancheur, peuvent le faire avec des moyens simples et reconnus innocens, qui ne leur permettent jamais de s'écarter des principes hygiéniques, qu'on ne saurait mépriser impunément. Les bains leur offrent une grand ressource.

§. III. *Bains.*

Bien ordonnés, les bains ont le double avantage d'entretenir la santé et de procurer la beauté de la peau. Les grands médecins s'accordent tous sur leur utilité dans une foule de maladies. Dans l'état sain, ils assouplissent les parties du corps, procurent le délassement, favorisent la transpiration en débarrassant l'enveloppe commune d'une huile animale exhalée à sa surface, et dont l'accumulation boucherait ses pores; ils donnent enfin à la peau le poli, la finesse et la blancheur dont elle est susceptible. On connaît le grand usage qu'en faisaient les Grecs et les Romains, et le prix qu'ils y atta-

chaient. Ce n'est pas sans raison que les Orientaux en font leurs délices. Le politique Mahomet les a ordonnés pour purifier l'ame. Les belles Géorgiennes sont redevables de leur peau de lis et de leur teint de rose à de fréquentes ablutions dans une eau limpide.

Les bains auxquels on pourrait, au besoin, associer des substances émollientes et aromatiques, devraient être les seuls cosmétiques en usage, et les seuls dignes de ce nom, puisque *cosmétique*, en grec, *κοσμος*, signifie *embellissement*, et que toutes les autres méthodes enlaidissent en altérant directement ou indirectement la santé.

Il est important de savoir que l'abus des bains peut être aussi dangereux que leur bon emploi est salutaire. On doit, pour le nombre comme pour la température, avoir égard aux climats, aux saisons et aux individus. Le Français ne doit pas se baigner aussi souvent que l'Égyptien, que le Chinois, etc., le Hollandais, encore moins. L'été est la saison où la peau, racornie par la chaleur, a le plus besoin d'être humectée. Une personne lymphatique ferait fort mal de prendre autant de bains qu'une autre personne d'un tempérament sanguin, nerveux ou bilieux. La température ordinaire du bain doit varier encore suivant les circonstances. Trop chaud, il resserre les porosités de la peau, la racornit, empêche la transpiration, et peut produire des inflammations, des éruptions cutanées, des congestions sanguines, etc.; froid, il supprime aussi la transpiration, concentre les forces, et occasionne des réactions vitales souvent funestes.

Les conditions du bain bien observées, on doit être réservé sur sa fréquence. Pris trop souvent, il favorise les pertes de l'individu, l'affaiblit considérablement et le jette dans une susceptibilité extrême. On peut, il est vrai, réparer les pertes qui se font par la transpiration insensible, en se comportant à la manière des Égyptienes, qui prennent dans le bain d'énormes quantités d'alimens les plus succulens. Mais ce moyen réparateur ne manifeste ses bons

effets que pour un certain temps; les forces de l'estomac finissent par s'épuiser, les digestions languissent, peu de principes nutritifs sont absorbés, et l'économie marche à grands pas vers le dépérissement... Titus avait une fort mauvaise santé, parce qu'il se baignait tous les jours avant de se mettre à table.

Les moindres excès du bain sont de ralentir les fonctions vitales, et de causer cette grande susceptibilité, sœur de la mollesse, source d'une foule de maladies nerveuses.

Puisque les bains mal administrés peuvent être dangereux, il convient de consulter un médecin sur la manière d'en user.

Après le bain il est utile de se frictionner légèrement; cela donne du ton et de l'énergie au système cutané. Un exercice modéré qui suivrait immédiatement cette opération, contribuerait à développer dans tous nos organes la force et la vigueur nécessaires pour rétablir l'équilibre et maintenir l'intégrité des fonctions que le bain tendait à ralentir.

Quoique les onctions ne soient point usitées en France, je crois devoir en dire quelque chose. Elles ont la propriété d'assouplir la peau, et l'avantage direct de modérer la transpiration. Les athlètes s'oignaient avec des corps gras, pour faciliter leurs mouvemens et conserver toute leur vigueur, afin de triompher à la lutte. Les parfums d'Assyrie, incorporés dans des substances grasses ou huileuses, servaient à oindre les dames romaines, qui avaient, comme on sait, plusieurs esclaves pour ce genre de service; les uns étaient chargés de les essuyer avec les linges les plus fins, les autres de passer la pierre-ponce, d'autres de faire couler le doux parfum sur cette peau veloutée, d'autres enfin terminaient la scène luxurieuse en voilant à demi les charmes de ces dames, qui pour la plupart allaient ainsi chez un Lucullus chercher une autre indigestion de même nature que celle qu'elles venaient de dissiper par le bain.... Cet excès de mollesse n'a pu exister qu'avec des mœurs corrompues.

Les Cafres, les Hottentots pratiquent sur eux le dégoûtant ta-

touage pour empêcher le dessèchement de leur peau, et modérer aussi la transpiration.

D'après leurs propriétés, les onctions seraient donc inutiles et même nuisibles dans nos climats, surtout lorsqu'il est dangereux de diminuer la transpiration cutanée. Les corps qui les composent peuvent d'ailleurs, par leur séjour sur la peau, s'oxygéner (se rancir), irriter cette enveloppe, et donner lieu à des exanthèmes. L'usage mal ordonné des pommades simples expose à ces inconvéniens.

Celles dans lesquelles entrent des oxydes métalliques, telles que le blanc de fard, la céruse, etc., et dont on fait souvent usage pour blanchir la peau, doivent être considérées, pour leur manière d'agir, d'après les propriétés des substances dangereuses qui leur donnent ces vertus, propriétés que nous avons suffisamment mentionnées plus haut.

§. IV. *Cheveux.*

Deux secrétions se font à la tête; l'une est opérée par les exhalans du cuir chevelu, l'autre par les cheveux, dont le centre, de nature spongieuse, fournit au-dehors une huile particulière chargée de phosphate de chaux. La rétention de ces humeurs peut donner lieu à des accidens graves, comme le prouvent les exemples qu'en rapporte M. le professeur *Richerand* dans le premier volume de sa Physiologie. L'application sur la tête d'une substance même inerte, ainsi que l'impression subite d'un grand froid, peuvent suspendre ces deux secrétions. Il est facile de prévenir la cause qui vient du froid : la raison doit l'emporter sur la mode, qui voudrait que l'on fût tête nue et avec peu de cheveux, sans avoir égard à la température ni aux vicissitudes atmosphériques. Les poudres et les pommades bouchent les pores, arrêtent la transpiration, si l'on n'a grand soin de les enlever avant que leur action mécanique n'ait produit ses effets. Combien de fois, sans qu'on se soit douté de la cause, la répercussion ou la suspension des se-

crétions qui se font à la tête, n'ont-elles pas été suivies de céphalalgies intenses et de migraines opiniâtres.

Les cheveux, susceptibles d'arrangemens si variés, et sur lesquels, du temps de Louis XIV, s'est épuisé l'art *libéral* du coiffeur des dames, ces ornemens naturels sont d'autant plus avantageux aux femmes, qu'une belle chevelure arrangée avec grace annonce le bon goût de celle qui la porte. Aussi la plupart de nos *Bérénices* y emploient-elles toute leur sagacité. Plusieurs d'entre elles, toujours ennemies de leur santé, ont même voulu changer la couleur dorée de leurs cheveux en noir d'ébène, et se sont, dans cet espoir, frictionné la tête avec des substances les plus corrosives. Elles ont souvent, pour un certain temps, obtenu l'effet desiré; mais des accidens les plus formidables en ont été fréquemment la suite; et ont vengé la nature outragée. On a aussi voulu effacer par les mêmes moyens le cachet du temps, qui s'imprime toujours trop tôt sur quelques têtes.

L'eau dite *d'Égypte*, résultant du nitrate d'argent dissous dans une eau aromatisée, un composé dans lequel entrent l'arsenic et la chaux, les acides nitrique et sulfurique, l'acétate de plomb, la litharge mêlée au carbonate de chaux, à la noix de galle, au brou de noix, à la jusquiame, à la morelle, etc., sont les composés les plus accrédités pour changer la couleur des cheveux. Ces substances sont trop connues pour que j'insiste sur leur manière d'agir; je ferai seulement remarquer que les cheveux ne peuvent perdre leur couleur naturelle qu'en s'altérant, et que cette altération s'étendant au cuir chevelu par le contact de la matière appliquée, même par sympathie, peut donner lieu à des douleurs atroces, à des gonflemens énormes, même à la mort.

Toutes les substances moins dangereuses que l'on a conseillées pour colorer les cheveux, tels que les noirs de fumée d'encens, de liége, etc., ne donnent qu'une couleur momentanée; elles peuvent aussi causer des accidens, soit par leur astringence, soit par leur action mécanique.

§. V. *Lunettes.*

Les besicles étant de nos jours un objet de toilette pour quelques personnes, je pense qu'il n'est pas indifférent d'en parler. Celles qu'on décore du faux nom de *conserves* pour faire passer sur le ridicule d'en porter lorsque l'on a les yeux en bon état, ont toutes, les vertes comme les communes, l'inconvénient d'affaiblir la vue. Les premières notions de physique et de physiologie suffisent pour l'expliquer, et l'expérience pour en convaincre. En effet, la lumière qui passe d'un milieu dans un autre éprouve toujours une réfraction. Les rayons lumineux tombant sur une surface plane, se rapprochent d'autant plus de la perpendiculaire, que le milieu est moins rare. Si le corps traversé est dense et concave, les rayons devront aller en divergeant; s'il est convexe, et d'une égale densité, ils convergeront. Le faisceau lumineux qui traverse la lunette éprouve donc un changement dans sa direction, arrive ainsi sur la cornée transparente de l'œil qui le transmet tel aux humeurs de cet organe, dont les propriétés réfringentes sont toujours en raison de la nature des rayons lumineux. La sensibilité de la rétine, siége de la vision, est donc aussi obligée de faire effort pour s'accommoder aux modifications que le verre a fait éprouver à la lumière; et c'est cet effort qui affaiblit la vue, et qui fait qu'on devient myope pour avoir porté des lunettes concaves. La couleur verte du verre ménage la vue, seulement dans les cas où la lumière est trop vive, où l'œil jouit d'une grande sensibilité, et lorsque l'individu est atteint de nyctalopie.

§. VI. *Odeurs.*

Personne n'ignore l'influence des odeurs sur le système nerveux. Le médecin a souvent occasion de s'en servir pour réveiller la sensibilité et donner du ton à toute la machine. Mais, comme le propre

d'un excitant est de provoquer la réaction, l'effort épuisé, il s'ensuit nécessairement une somme de faiblesse égale à la quantité de force mise en jeu pour combattre l'excitant. En général, ce n'est que par la combinaison des actions et des réactions, les agens étant connus, qu'on obtient d'heureux résultats en médecine. Un volume ne suffirait pas pour faire connaître les nombreuses combinaisons des substances aromatiques indigènes ou exotiques. Le parfumeur peut en varier la composition à l'infini.

Ce que l'on appelle essences, quintessences, esprits; les huiles, les pommades, les cérats, les poudres, les sachets d'odeurs, etc., doivent leurs propriétés odoriférantes à la présence d'une huile volatile plus ou moins fugace, telle que celles d'œillet, de rose, de jonquille, d'orange, de mélisse, de menthe, de lavande, etc., ou bien au principe aromatique des baumes du Pérou, de storax, de tolu, de benjoin, à celui de l'ambre, du succin, du musc, etc.; toutes ces substances ont des propriétés plus ou moins stimulantes, et peuvent, par leur fréquent usage, irriter la partie sur laquelle on les applique, et donner lieu à des dartres. Mais leur influence la plus marquée, comme je viens de le dire, s'exerce sur le système nerveux, et produit souvent, après avoir exalté la sensibilité des nerfs olfactifs, une diminution de l'odorat telle, que les odeurs peu fortes ne se font plus sentir. L'insensibilité totale de ce sens (l'anosmie) finit même par être la suite du mauvais emploi des odeurs. Alors les aromates les plus pénétrans ne font aucune impression; c'est en vain qu'on s'en surcharge, on ne fait qu'infecter ses voisins.

Sauvage cite l'exemple d'une ischurie survenue par l'odeur de la tubéreuse. *Tissot*, dans son Traité des maladies des nerfs, rapporte deux exemples de syncopes causées par l'odeur de lavande et par celle de l'eau de Cologne. *Ingenhouse*, auteur anglais, dit qu'une fille mourut pour avoir mis des lis dans sa chambre. M. *Desvaux*, rédacteur principal du Journal de botanique, nous a rapporté, dans

son cours, plusieurs autres exemples de mort subite causée par l'arome des plantes ou par celui de leurs produits.

Je pourrais multiplier les citations, mais je pense qu'en voilà suffisamment pour être réservé sur l'usage des odeurs.

§. VII. *Dents et Haleine.*

Dents. Les soins mal entendus que l'on donne aux dents peuvent les dégrader, les carier, et occasionner leur chute après avoir fait éprouver des douleurs déchirantes. Les opiats, les poudres dentifrices, qui ont pour base des acides ou des oxydes corrosifs, peuvent, en détruisant leur émail, donner lieu à ces accidens.

Le charlatanisme, et le désir de laisser voir, par un sourir gracieux, des dents d'albâtre, ont fait employer l'acide sulfurique pour enlever le tartre qui couvre quelquefois ces ornemens de la bouche. Le ramollissement de leur émail, sa destruction, la carie de l'os et des douleurs inouïes en ont été les suites funestes. Le limage des dents peut être dangereux; on ne devrait pratiquer cette opération que dans des cas de nécessité, et jamais par fantaisie. En limant la dent, on enlève une portion de l'émail, on met à nu l'os, et on l'expose à la carie. La transplantation des dents n'a lieu que par une action mécanique, et non vitale, comme on l'a prétendu; c'est pourquoi elle n'est pas toujours sans danger. « L'os substitué a souvent causé, dit M. *Richerand*, la carie de la mâchoire, des « odontalgies, et même des convulsions qui n'ont cédé qu'à son « arrachement ». Le célèbre auteur que nous venons de citer rapporte, quelques lignes plus bas (3.e volume de sa Nosographie, page 270), avoir vu pratiquer une opération qui prouve qu'un excès de coquetterie peut conduire à l'immoralité. Une femme riche paya, au prix de l'or, une dent incisive, qu'elle eut la cruauté de faire arracher à un malheureux ramoneur pour s'en parer, et dans le vain espoir d'en obtenir de grands avantages.

Haleine. Quelques personnes ayant l'haleine fétide, ou forte, comme on le dit, emploient, pour ne pas être désagréable à la société, des substances excitantes, comme la canelle, le gérofle, l'iris, la pyrèthre, qu'elles mâchent et avalent en certaine quantité plusieurs fois le jour. Ces espèces de condimens ou de masticatoires ne détruisent point les gaz fétides qui se dégagent par la bouche ; ils ne font que les masquer pour quelques instans. Leur usage prolongé émousse le goût, peut produire la salivation, des angines, et même des gastrites. Si la puanteur de l'haleine ne dépend d'aucune cause connnue ; on peut, avec avantage, prendre à l'intérieur des pastilles de charbon ; elles ont la propriété d'absorber les gaz corrompus, sans exposer à aucun inconvénient.

§. VIII. *Fards.*

Toutes les compositions dont on faisait usage autrefois pour cacher la laideur s'appelaient *fards*, et étaient les agens de la commotique érigée en art par les faux principes de *Criton*, qui en fut justement puni. Il est inutile de faire l'histoire détaillée des fards ; je les suppose connus quant à leur nature.

Les Asiatiques introduisirent en Grèce et dans Rome l'usage d'un fard noir, composé avec l'antimoine, et destiné pour les sourcils. La vaine ardeur d'imiter le vermeil de la jeune Hébé, et la blancheur de Galatée, fit imaginer aux dames romaines le rouge et le blanc de fard. L'art s'est épuisé dans la manière de les fabriquer, sans qu'on ait pu jusqu'à ce jour les employer impunément. La raison en est simple ; toutes les substances ont un effet quelconque sur l'économie ; leur action est physique ou chimique. Dans le premier cas, les pores sont obstrués par les matières ; la transpiration se trouve arrêtée, et la peau s'altère consécutivement. Le rouge végétal, et celui qu'Ovide conseillait aux courtisanes de son temps, paraissent, d'après leur composition, n'avoir qu'une action mécanique. Tous les autres fards rouges, blancs ou noirs, qui ont pour

base les métaux et les terres calcaires, agissent chimiquement. L'antimoine, le bismuth, l'étain, le plomb, le mercure, oxydés, préparés de différentes manières; la terre de Chio, celle de Samos, etc., toutes ces substances, seules ou associées à d'autres, forment les fards les plus dangereux. Qui ne connaît les vertus délétères de ces métaux? Ils sont presque tous de violens poisons: introduits dans l'estomac, ils se combinent avec les membranes de cet organe, les réduisent en escarrhes et les font tomber en lambeaux. Ils se comportent absolument de la même manière, quand ils sont appliqués sur le visage. Si les effets en sont moins prompts et beaucoup moins apparens, c'est que la quantité de métal est infiniment petite, et que la peau, moins perméable, moins lâche que les membranes muqueuses, se laisse plus difficilement pénétrer, et résiste à la destruction. Ces circonstances ne font qu'affaiblir l'énergie des matières, elles ne peuvent l'anéantir totalement. En effet, la peau ne tarde pas à perdre sa fraîcheur et sa délicatesse naturelle; plus tard, elle se dessèche, et finit par prendre cet aspect blême qui serait hideux, si une nouvelle couche de rouge ne venait le dérober aux regards indiscrets.

La racine d'orcanette, le bois du Brésil, celui de Santal, le sceau de Salomon, le *carthamus tinctorius*, la cochenille, etc., fournissent des principes dont on forme des rouges moins redoutables que les précédens, mais également à craindre par leur astringence et leur action mécanique.

L'application d'un fard métallique peut, par l'absorption du métal, causer des accidens généraux très-graves, tels que des tremblemens avec céphalalgie; des convulsions, des palpitations, des syncopes, et même une altération lente dans tout le système. *Bacher*, médecin de l'ancienne Faculté de Paris, cite, dans son ouvrage sur les fards, des effets terribles de leur usage. L'auteur du grand et précieux ouvrage sur les affections cutanées nous a dit avoir connu une dame, morte d'hydropisie et d'engorgement de presque tous les viscères abdominaux pour s'être fait peindre habituellement le

cou, la gorge, et quelquefois les cuisses, avec de la céruse. Pour relever l'éclat de ses charmes flétris, cette dame se faisait tracer des veines avec une autre fard métallique, et s'appliquait aux joues une épaisse couche de rouge...Levermillon (sulfure rouge de mercure), est le fard le plus dangereux, et malheureusement quelquefois employé à cause de sa couleur vive. J'ai connu une actrice qui, pour en avoir fait usage, eut une salivation très-opiniâtre, et des douleurs extrêmement aiguës aux dents. Les fards devraient être abandonnés aux courtisanes; celles-ci, mettant leur santé à vil prix, peuvent en faire usage. Ecoutons ce que dit *Labruyère* des femmes qui se fardent beaucoup : « Si les dames étaient telles naturellement « qu'elles le deviennent par artifice, qu'elles perdissent très- « promptement la fraîcheur de leur teint, qu'elles eussent le « visage aussi gâté qu'elles se le rendent par la peinture dont elles « se fardent, elles seraient inconsolables ».

En général, celles de nos jours ne se fardent pas ainsi, il n'y a guère que les personnes dont je viens de parler, et quelques dames dont la vieillesse a trop tôt moissonné les agrémens de la jeunesse.

Parmi celles qui en font usage, les autres s'appliquent légèrement une couche très-mince de rouge végétal, ce qui est peu dangereux; mais

« ....Cette pudeur douce, innocente, enfantine,
« Qui colore le front d'une rougeur divine.»

n'est jamais imitée par les secours de l'art. Les ravages du temps, cet insigne larron, pour parler le langage du bon La Fontaine, ne se réparent point; mais ils sont bien dignement remplacés par les aimables qualités du cœur, par une douce sensibilité qui ne vieillit point, et qu'on aime à tout âge.

§. IX. *Vêtemens.*

L'ample développement que ce paragraphe exigerait ne peut se trouver ici. Je me contente de rapporter quelques principes généraux relativement à la confection des vêtemens, en tant que cette confection peut contrarier les lois de la nature. Il n'entre pas non plus dans mon plan de parler des principes moraux et politiques qui blâment ou tolèrent la forme des costumes, ni d'en faire ressortir le ridicule, en France surtout. *Macquart*, art. *Habillement* de l'Encyc. méth., dit à ce sujet : « que notre manière de nous vêtir, généralement et ridiculement adoptée, est la moins noble, la plus incommode, celle qui fait perdre le plus de temps et qui paraît la moins assortie à la nature. »

Sans nous ériger en réformateurs, disons, pour remplir notre tâche, que notre costume offre en effet de grands inconvéniens. Les nombreuses ligatures qu'il nécessite gênent la circulation, compriment les nerfs, empêchent le libre exercice des parties qu'elles embrassent, et peuvent, en causant la stagnation des fluides, donner lieu à des varices, des ulcères variqueux, atoniques, des tumeurs lymphatiques, des loupes, etc.

Les sublimes préceptes du philosophe de Genève n'ont point fait impression sur tous les esprits. Il est encore plusieurs provinces méridionales où les mères emmaillotent leurs enfans et les tiennent, par cette méthode inhumaine, continuellement garrottés comme des criminels ! . . tant il est vrai que les préjugés aveuglent l'homme ! la démonstration la plus évidente de la vérité ne peut souvent le tirer de l'erreur la plus grossière !

Examinons en particulier les effets de la compression de quelques parties du corps ; celle que l'on exerce souvent sur le front, dans l'espoir de faire disparaître des rides ineffaçables, comprime les artères temporales et occipitales, ainsi que les nerfs frontaux, empêche le sang de circuler au sommet de la tête, et cause des cépha-

lalgies intenses. Il est quelques demoiselles, principalement celles qui sont attaquées de chlorose, qui, craignant les dangereux effets du fard, ou ayant honte d'en mettre, usent, pour se donner des couleurs, d'un moyen plus redoutable encore : elles se serrent le cou avec leur collier, ce qui peut déterminer, par la stagnation du sang veineux dans le cerveau, de violentes douleurs de tête, des étourdissemens et des vertiges. Les cravates trop serrées exposent aux mêmes accidens ; les corps de baleine que l'on porte dans l'intention de relever la gorge et d'affaisser l'abdomen, ou bien pour rétrécir la base de la poitrine, peuvent causer des accidens d'autant plus graves, que le thorax est moins avancé vers le terme de son accroissement ; ils compriment les muscles, gênent leur action, empêchent la poitrine de se développer, et deviennent la cause éloignée d'une phthisie mortelle. La gêne que ces espèces de cuirasses occasionne aux jeunes filles les force à mouvoir très-souvent le même bras : c'est la raison pour laquelle, comme l'observe *Winslow*, une des épaules est presque toujours plus élevée que l'autre. Dans l'âge adulte, les corps de baleine ont aussi l'inconvénient de gêner l'action musculaire, de rendre la respiration pénible et de gâter la gorge. C'est surtout la ceinture dite de *Vénus* qui, en forçant les mamelles à se tenir dans une position trop relevée, produit, dès qu'on les abandonne à elles-mêmes, la flaccidité et le relâchement ; et cette élasticité qui fait le charme du bel âge est désormais perdue sans le secours de la ceinture de Vénus.

Le desir d'avoir le pied mignon l'a fait enfermer dans des chaussures étroites, pour l'accommoder aux fausses idées qu'on a de sa belle conformation, puisque les pieds petits et peu larges sont désavantageux à la progression. Il est étonnant que les douleurs atroces qu'a souvent causées cette compression n'aient pas fait proscrire cet usage barbare ! Plusieurs personnes font même l'éloge des cordonniers qui les chaussent de cette manière. Aussi ces *artistes* savent-ils se rendre célèbres dans ce goût dépravé des Chinois. Il y a deux ans que je vis à l'hôpital de la Charité une femme qui a payé cher

la cruelle influence de cette mode. Ses orteils étaient pour ainsi dire pelotonnés ; elle ne pouvait faire un pas que la compression qu'ils exerceaient les uns sur les autres ne lui fît éprouver des douleurs quelquefois intolérables. Un de mes amis connaît un jeune homme qui a une carie des os du métatarse produite par l'usage des chaussures trop étroites.

Plusieurs personnes des deux sexes ne s'observent point assez sur leurs vêtemens par rapport aux circonstances qui les environnent. Toujours esclaves de la mode, les femmes lui obéissent aveuglément : elles portent en France le costume grec, et aiment mieux s'acccommoder aux usages du jour que de penser aux modifications particulières qu'exigerait un vêtement pour leur être approprié, et aux précautions qu'il faudrait prendre suivant les occurrences pour se prémunir contre les dangers d'une robe trop échancrée, à manches courtes et d'étoffe légère. Il serait inutile de rapporter des exemples trop nombreux de fluxions de poitrine, de phthisies, de morts inopinées, survenues à la suite d'une conduite inconsidérée en ce genre. Plutarque nous fait connaître les belles lois que Lycurgue avait établies à Sparte : un magistrat y était chargé d'inspecter les vêtemens des femmes enceintes et de celles qui étaient nouvellement accouchées, et de veiller aussi à l'éducation physique des enfans, qui tous étaient sous la discipline de l'Etat. Ce sage et grand législateur voulut encore que les femmes ne fussent parées que des seuls dons de la nature, et qu'elles prissent pour voile la vertu. Il était sans doute bien persuadé que les modes influent sur les mœurs, et les mœurs sur la santé.

« On brille par la parure, mais on ne plaît que par la personne. Nos ajustemens ne sont pas nous. Souvent ils déparent à force d'être recherchés, et souvent ceux qui les portent sont ceux que l'on remarque le moins ». (*J. J. Rousseau*, Ém., 4.e vol., p. 56.)

§. X. *Propositions générales.*

Bien que mon but n'ait pas été de faire un ouvrage sur l'emploi des cosmétiques, j'ose dire qu'au moyen des principes répandus dans cet opuscule, on saura rejeter les nuisibles et user modérément des autres.

Le libre exercice des fonctions conservatrices d'un individu entretient sa beauté.

L'intégrité de ces fonctions suppose des rapports de convenance entre l'individu et les objets qui l'influencent.

Toutes les fois qu'il sortira de ces rapports, il y aura nécessairement lésion des fonctions, altération consécutive de la beauté.

L'art de s'embellir doit donc être subordonné à celui de se conserver en santé.

Je désire qu'on soit bien persuadé de ces vérités, déduites de l'expérience et des lois physiologiques; qu'en conséquence l'on repousse, comme ennemi du beau, toutes ces formules ridiculement conçues et dangereusement suivies, pour s'en tenir à la simple observation des règles hygiéniques fondées sur la raison.

HIPPOCRATIS SENTENTIÆ QUÆDAM.

(*De anni partibus.*)

1. Autumnus siccus est, et homines frigefacere incipit. *Lib. de nat. hum.*

2. Autumno atra bilis, et plurima, et fortissima est. *Eodem.*

3. Autumno morbi acutissimi, et omninò mortiferi. *Lib. 3, aph.* 9.

4. Autumnus tabidis malus. *L.* 3, *aph.* 10.

5. In autumno si aquæ fiant, salubrior est annus. *Lib. de aëre, aquis, et locis.*

6. Hyems Scythis, et septentrionem incolentibus perpetua. *Ib.*

7. Si hyems sicca sit, et borealis, ver pluviosum et australe, necesse est æstatem febriculosam fieri, et lippitudines inducere. *Eodem*, 3, *aph.* 11.

8. Hyems si australis, pluviosa ac calida fuerit, et corpus non adstringatur, neque venæ, vere accidente boreali, ac sicco, gravedine, ac raucedine cerebrum dissolvi, ac purgari contingit. *Eodem.*

9. Hyeme inferna terræ pars calida existit, quòd densior existens nullam transpirationem habeat. *Lib. de naturâ pueri.*

10. Hyeme in homine pituita augetur. *Lib. de nat. hum.*

11. Hyems æstivos morbos solvit. *Lib. 3, de popul. morb.*

12. Hyemales morbos, æstas succedens transmutat. *Ibid.*

13. Ver conceptui aptum maximè est. *Lib. de superfœtatione.*

14. Ver si boreale, siccum, et tempestuosum fuerit post hyemem austrinam, pluviosam, et clementem, mulieribus abortus fieri pe-

riculum, reliquis dysenteriæ, et lippitudines siccæ, et defluxiones à capite in pulmones. *Eodem., et 3 aphor.*

15. Vere sanguis augescit. *Lib. de nat. hum. et de salubri diætâ.*

16. Æstas degentibus sub ursis, et Rhiphæis montibus paucissimis diebus, nec valdè multa illis contingit. *Lib. de aëre, aquis et locis.*

17. Æstas sicca breviores, pluviosa diuturniores morbos facit. *Eodem, et 3, aph.* 16.

18. Æstate terra rara est, et levis, nimirùm sole vehementiùs irruente, ab ipsâ humiditate ad sese attrahente. *Lib. de nat. pueri.*

19. Æstate inferna terræ pars frigida existit, quòd per ipsam raram tùm existentem, ac levem spiritus multus pertranseat frigidus, ex aquâ in terram delatus. *Eodem.*

20. Æstivos morbos, hyems succedens solvit. *Lib. 3, de popul. morb. ad finem.*